

La Révolution Française et l'Empire (1789-1815).

I . Une révolution politique

1 . Du roi à la nation

En juin 1789, les députés du Tiers Etat élus pendant les Etats Généraux forment une Assemblée Nationale.

Ces députés rejettent la monarchie absolue et proclament la souveraineté de la Nation. Ils jurent de rédiger une Constitution.

C'est le début de la Révolution. Le Roi s'y oppose, mais doit s'incliner devant la force du peuple parisien qui prend la Bastille le 14 juillet 1789.

C'est la fin de la monarchie absolue.

2 . Un nouveau régime politique

En 1791, les députés écrivent la Constitution qui donne naissance à la monarchie constitutionnelle.

Le Roi n'a plus que le pouvoir exécutif. L'Assemblée élue par les citoyens, possède le pouvoir législatif.

Louis XVI refuse cette évolution : il est renversé le 10 août 1792.

La République est proclamée le 21 septembre 1792.

La nouvelle Constitution de 1793 affirme la souveraineté de la nation et l'égalité des citoyens.

L'esclavage sera aboli en 1794.

Définitions :

Monarchie Constitutionnelle :

Régime politique dans lequel le roi (monarque) reste le chef de l'Etat, mais il n'a plus tous les pouvoirs. Ils sont limités par la Constitution.

Constitution :

C'est un texte officiel qui définit l'organisation et la répartition des pouvoirs dans un pays.